

fait en sorte que l'intérêt des travailleurs et de la population de ces régions maritimes face à l'évolution du Régime d'Assurance-Chômage est très grand.

Le gouvernement nous proposa dans son document intitulé "Le nouveau mode d'emploi: Une stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre canadienne", un programme de modifications du Régime d'Assurance-Chômage. Bien que comprenant des améliorations longuement réclamées par les travailleurs, certaines modifications proposées vont à l'encontre des intérêts des travailleurs et travailleuses de l'industrie des pêches. Dans les quelques pages qui suivent nous exposerons notre position et celle des travailleurs et travailleuses sur les modifications proposées par le gouvernement.

L'industrie des pêches:

Comme indiqué précédemment, l'industrie des pêches est une industrie instable. D'une année à l'autre, d'une saison de pêche à l'autre, le niveau des prises est incertain. De nombreuses espèces ont été surexploitées et connaissent maintenant une baisse significative des débarquements.

Le meilleur exemple de cette situation est le crabe. Entre 1985 et 1987, les débarquements de crabe ont diminué de 65%. Cette année, Pêches et Océans a fermé la pêche au crabe à quelques reprises. Les